

Conseil municipal de Sèvremoine

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AOUT 2018

Nombre des membres du conseil municipal en exercice : 154

Nombre de conseillers municipaux présents : 73

Date de la convocation : 24 août 2018

Le jeudi trente août deux mille dix-huit, à 20 h 00, le conseil municipal de Sèvremoine, s'est réuni, en séance publique, au nombre prescrit par la loi, à Roussay, salle des fêtes (ex salle des loisirs), sous la présidence de Didier Huchon, maire.

Conseillers municipaux présents : (73) Véronique Antunes-Baptista, Philippe Bacle, Claire Baubry, Magali Beillevaire, Marion Berthommier, Marc Biélin, Philippe Blanchard, Gilles Blanchard, Dominique Bochereau, Sylvie Boissinot, Isabelle Bouron, Christophe Caillaud, Richard Cesbron, Mathieu Chevalier, Rita Chiron, Eric Chouteau, André Chouteau, Rémy Clochard, Maryse Coutolleau, Jacques Deveau, Alain Essolito, Cécile Fleurance, Jean-Marie Frouin, Soizic Frouin, Philippe Gaborieau, Franck Gaddi, Roland Gerfault, Florence Grimaud, Pierre-Marie Grimaud, Yohan Guédon, Sabrina Guimbretière, Nicole Guinaudeau, Rachel Hérault, Didier Huchon, Andrée Huchon, Christophe Huet, Serge Hulin, Colette Landreau, Joël Landreau, Hervé Launeau, Nathalie Leroux, Paul Manceau, Véronique Marin, Yves Marquis, Jean-Louis Martin, Benoît Martin, Allain Merlaud, Michel Merle, Marielle Michenaud, Chantal Moreau, Virginie Neau, Marie-Line Poiron, Florence Poupin, Jacky Quesnel, Marie-Odile Ransou, Christelle Raveleau, Bérangère Ripoché, Michel Rousseau, Christian Rousselot, Lydie Rouxel, Jacques Roy, Denis Sourice, Lydia Sourisseau, Marie-Claire Starel, Jean-Luc Suteau, Jean-Michel Taillé, Corinne Texier, Jean-Luc Tilleau, Marie-Isabelle Troispoils, Gérard Vibert, Laurent Vigneron, Denis Vincent, Isabel Volant.

Conseillers municipaux absents n'ayant pas donné de délégation de vote : (63) Laurence Adrien-Bigeon, Dominique Besnier, Jérôme Boidron, Jean-Luc Brégeon, Fabrice Bréhéret, Emmanuel Bretaudeau, Georges Brunetière, Solène Burgos, Julien Chambaraud, Eloïse Charrier, Yoann Chauvat, Cyrille Chiron, Jean-Paul Chupin, Sandrine Clément, Etienne Coutolleau, Thierry Derzon, Pierre Devêche, Emilie Douillard, Anthony Drouet, Franck Dugas, Christelle Dupuis, Pascal Esnard, Vanessa Fortin, Anthony Foulonneau, Valérie Fouquet, Julie Gaboriau, Cassandra Gaborit, Thomas Goba, Rebecca Graveleau, Nathalie Griffon, Hervé Griffon, Aurélie Groiseleau, Nathalie Grolleau, Philippe Guicheteau, Muriel Harrault, Loïc Humeau, Patricia Kieffer, Hélène Landron, André Léauté, Sandrine Lebon, Matthieu Leray, Marie-Annette Lévêque, Béatrice Lucas, Béatrice Mallard, Clarisse Martin, Mickaël Mégrier, Simon Merceron, Isabelle Mériaux, Anthony Morin, Lydie Papin, Nadia Pellerin, Marie-Pierre Pérez, Géraldine Piétin, Joël Praud, Freddy Radigois, Aurélie Raulais, Michel Ripoché, Sylvain Rousteau, Geordie Siret, Murielle Suzenet, Marie Viaud, Marc Vigneron, Sophie Vrain.

Conseillers municipaux absents ayant donné une délégation de vote : (18)

Absents	Délégation de vote à
Alain Arial	Colette Landreau
Marie-Bernadette Audouin	Sylvie Boissinot
Daniel Billaud	Gérard Vibert
Catherine Brin	Serge Hulin
Paul Clémenceau	Marie-Isabelle Troispoils
Thierry Défontaine	Corine Texier
Jean-René Fonteneau	Jean-Louis Martin
Geneviève Gaillard	Jean-Michel Taillé
Stéphane Gandon	Benoît Martin
Claudine Gossart	Christelle Raveleau
Chantal Gourdon	Isabel Volant
Sébastien Mazan	Michel Rousseau
Geneviève Morillon	Rémy Clochard
Jean-Michel Pasquier	Michel Merle
Alain Pensivy	Denis Vincent
Dominique Poutu	Rachel Hérault
Julie Ripoché	Hervé Launeau
Jessica Vilhem	Yohan Guédon

PREAMBULE

Flash M de juillet 2018



| Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) de l'année 2018

- > Répartition de l'intégralité du montant du FPIC de l'ensemble intercommunal, de 3 365 662 €, à Mauges Communauté.

Décision politique du bloc local pour assurer la mise en œuvre des grandes politiques communautaires à l'attention de la population du territoire (mobilités, transition énergétique, habitat, vieillissement, développement économique, protection inondation,...)

Pour commenter cette diapo, monsieur le maire explique que le conseil communautaire de Mauges Communauté a délibéré pour la répartition du F.P.I.C.. Chaque année, une délibération doit être votée depuis la création de Mauges Communauté, pour reverser l'intégralité du F.P.I.C. à Mauges Communauté afin de permettre à la communauté d'agglomération de porter ses politiques. On n'a pas retenu la répartition par défaut du F.P.I.C. entre les E.P.C.I. et leurs communes adhérentes. Un débat important a eu lieu au sein du conseil communautaire, pour la construction de Mauges Communauté pour les valeurs et la feuille de route de Mauges Communauté. Le conseil communautaire a agréé, moins deux abstentions de ses membres, la répartition du F.P.I.C. qui sera comme les années précédentes reversé à Mauges Communauté à hauteur de 3 365 662 €.

Monsieur le maire rappelle que cette décision fait partie d'un pack sur lequel une réflexion avait été entamée entre les communes adhérents à Mauges Communauté, pour la répartition de la fiscalité entre les communes et Mauges Communauté. Il s'agissait en particulier de répartir la fiscalité dans les zones d'activités économiques, perçue par défaut par les communes pour être reversée ensuite à la communauté d'agglomération, considérant que c'était elle qui portait le développement économique et qu'elle avait besoin de cette ressource. C'est une décision du pacte fiscal et financier. Il a été rappelé dans ce vrai et long débat politique que ce pacte est conclu pour la durée du mandat, jusqu'en 2020, même si c'est un accord qui doit être juridiquement débattu chaque année. Les élus souhaitent cependant que cette répartition du F.P.I. C. soit la même jusqu'en 2020.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- | **Cession d'1 atelier relais de 934 m² à la Société GECO à Montrevault-sur-Èvre - ZA des Alliés / Le Filet - 400 000 €;**
- | **Cession d'1 atelier relais de 2 071 m² à Défi XXI à Montrevault-sur-Èvre - ZA La Paganne / St-Pierre-Montlimart - 350 000 €**
- | **Approbation de la convention d'abondement du fonds de prêts auprès de l'Association Initiative Anjou - 50 000 €**



TOURISME

- | **Approbation des statuts de la Société Publique Locale (SPL) « Mauges Tourisme »**

Les principales missions :

- > Accueil, information, promotion et commercialisation touristiques
- > Ingénierie et développement touristiques, attractivité et marketing territorial
- > Gestion et exploitation d'équipements touristiques

Le capital social :

- > 150 000 €, réparti en 150 parts à 1 000 €

4 | FLASH

Gouvernance « politique » de la SPL

> La répartition du capital social

ACTIONNARIAT DE LA SPL



- Mauges Communauté : 90 actions, soit 60%
- Beaupréau-en-Mauges : 10 actions, soit 6,66%
- Orée-d'Anjou : 10 actions, soit 6,66%
- Sèvremoine : 10 actions, soit 6,66%
- Chemillé-en-Anjou : 10 actions, soit 6,66%
- Mauges-sur-Loire : 10 actions, soit 6,66%
- Montrevault-sur-Èvre : 10 actions, soit 6,66%

> Une ouverture prévue : Département, Région, etc...

> Une gouvernance associant les socio-professionnels : 1 comité technique



5 | FLASH

Conseil d'Administration :

> Pour Mauges Communauté :

M. HUCHON Didier - M. MARTIN André - M. CHEVALIER Gérard - M. BOURGET Jean-Claude - M. DILÉ Christophe - M. VINCENT Alain - M. SEMLER-COLLERY Yann - Mme BRAUD Annick - Mme DUPIED Claudie.

> Pour les Communes :

Beaupréau-en-Mauges : Mme AUGER Dolorès ;
Chemillé-en-Anjou : Mme TRAINEAU Marie-Claude ;
Mauges-sur-Loire : M. ROCHARD Bruno ;
Montrevault-sur-Èvre : M. HAY Laurent ;
Orée d'Anjou : Mme BIOTTEAU Sabrina ;
Sèvremoine : M. QUESNEL Jacky.

Assemblée générale des actionnaires :

- > Représentant permanent : Yann SEMLER-COLLERY
- > Représentants permanents des communes : les 6 maires



Monsieur le maire informe qu'au-delà du conseil d'administration chargé de l'exploitation de la S.P.L., chargé de gérer au quotidien cette société, l'assemblée générale des actionnaires se réunit lorsque les actionnaires décident de modifier les statuts de la S.P.L., par exemple pour élargir les compétences de la S.P.L..

ENVIRONNEMENT

| **Approbation** de la modification des statuts du SYLOA :

- > Extension à Mauges-sur-Loire.
- > Transfert de l'action d'animation des sous-bassins versants à l'échelle du SAGE estuaire de la Loire.

Le SYLOA porte le SAGE de l'estuaire de la Loire. Il y avait une zone blanche, une partie du bassin versant n'était pas couverte statutairement. On régularise.

ANIMATION ET SOLIDARITÉS TERRITORIALES

| **Approbation** de la **convention d'animation culturelle 2018-2019**
avec le **Département**

- > Une **demande d'aide** de **45 000 €** pour soutenir les actions suivantes :
 - Action N°1 : Une programmation tout public variée et itinérante ;
 - Action N°2 : La présence d'artistes sur le territoire ;
 - Action N°3 : L'éducation artistique et culturelle ;
 - Action N°4 : La diffusion de créations soutenues par le Conseil Départemental.

Vérification du quorum

Monsieur le maire informe que 78 conseillers municipaux doivent être présents pour délibérer, l'assemblée ce soir n'est composée que de 73 conseillers municipaux. Monsieur le maire constate que le quorum n'est pas atteint, il n'est donc pas possible de délibérer.

Il fallait arrêter le P.L.U.S.. On est tenu par des délais pour poursuivre le développement de Sèvremoine. Lundi prochain, c'est la rentrée. Quelques sujets concernaient la vie scolaire.

Monsieur le maire informe donc que le conseil municipal se réunira à nouveau mardi prochain 4 septembre, à 20 h., salle des fêtes de Roussay, avec strictement le même ordre du jour.

Monsieur le maire donne la parole à Marie-Claire Starel afin de présenter l'actualité culturelle.



Actualités CULTURE

Patrimoine



JEP 15 et 16 septembre 2018

Nouveautés

Plusieurs nouveautés sont proposées cette année :

- La découverte des vallées de la Moine et de la Sèvre au moulin de Normandeu à Roussay, au rocher du Manis au Longeron et à St Crespin.
- La découverte du menhir de la Bretellière à St Macaire en Mauges
- La chapelle Notre Dame de Pitié à St André de la Marche



Patrimoine

JEP 15 et 16 septembre 2018

Visites reconduites

- Le Musée des Métiers de la Chaussure à St André de la Marche avec l'exposition temporaire des chaussures des années 70 : « styles et provoc » !
- La Maison du Mineur et des Énergies avec sa scénographie immersive et une balade commentée
- Les œuvres de Jean-Marie Chupin à St Macaire en Mauges
- L'orgue Gloton en cours de restauration à St Macaire en Mauges
- Sans oublier la reconstitution de la bataille de Torfou



Marie-Claire Starel souhaite que les élus soutiennent ces manifestations qui mettent en valeur le patrimoine local, animé par des bénévoles. Selon Marie-Claire Starel les élus sont les meilleurs ambassadeurs du territoire, il faut valoriser les actions des associations concernées, un week-end par an à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine.

Marie-Claire Starel rappelle que Torfou la Bataille s'est constituée en association, pérennisant le spectacle de l'an dernier, avec 2 séances l'une le samedi soir avec un feu d'artifice à la fin et une autre le dimanche à 15 heures, animé par un village avec des artisans, des stands. L'association vient de bénéficier ce soir d'un reportage sur France 3. L'association est soutenue par une subvention communale et logistiquement. Il s'agit d'un spectacle familial, représentant les racines du territoire, rappelant des valeurs de résistance.

Ecrituriales



Gestion de la Moine

Joël Landreau rebondit sur la découverte de la Vallée de la Moine, lors des Journées du Patrimoine, pour exprimer sa vive inquiétude de la qualité de l'eau de cette rivière. Joël Landreau a alerté l'Agence Régionale de Santé, le Préfet, la ville de Cholet, etc., rien ne bouge. Réponse : il faut attendre que les pluies reviennent. Selon Joël Landreau le problème provient plutôt du barrage du Verdon. Les pêcheurs se sont inquiétés de cette situation au niveau de l'agence de l'Eau. Il faut travailler en amont plutôt qu'en

aval. Joël Landreau souhaite que Sèvremoine agisse. La pêche est impossible depuis le début de l'été. Elle est même dangereuse, sans information donnée sur les rives de la Moine.

Selon l'A.R.S. les oscillo bactéries sont dangereuses sur Ribou et le Verdon, avec des affiches d'interdiction de baignade y compris pour les chiens. Il est étonnant que ces mêmes interdictions ne concernent pas également la Moine. La pêche concerne 20 000 pratiquants dans le Maine-et-Loire. L'interdiction de la pêche est un manque à gagner pour la collectivité. Clisson est désormais impacté. Il est dommage qu'un site touristique soit soumis à des odeurs.

Marc Biélin relève que le même phénomène s'est produit en 2003, il a rapidement disparu avec les premières pluies. D'ailleurs les premières pluies de ces derniers jours, ont atténué le problème.

Monsieur le maire note que ce problème a été d'actualité tout l'été.

Joël Landreau insiste. Il n'a jamais vu la Moine dans un pareil état, infectée par des oscillo bactéries sur toute sa largeur, même après ces dernières pluies.

Selon monsieur le maire, Mauges Communauté est compétent pour se préoccuper de ce problème, en lien avec les syndicats de bassins pour faire un état des lieux.

Marion Berthommier ne peut que constater le problème. Les différents syndicats de bassins travaillent à la confection d'ouvrages pour limiter ce genre de situation qui ne concerne pas uniquement le Verdon. Avec la chaleur, les algues se développent.

Joël Landreau rappelle cependant que l'an dernier l'été a été très sec, sans qu'on relève ce type de problème.

Monsieur le maire propose qu'on fasse le point à ce sujet au niveau de Mauges Communauté. L'alerte a été formulée dans tous les territoires. On reviendra ensuite vers les conseillers municipaux pour savoir ce qui est possible ou non.

Joël Landreau ne comprend qu'il n'y ait aucune alerte pour le public pour avertir les dangers.

Piscine municipale

Dominique Bochereau informe que la piscine municipale fermera ses portes le dimanche 2 septembre par la traditionnelle fête de la piscine, de 14 heures à 18 heures, avec entrées gratuites, suivi d'un vin d'honneur. On prévoit des animations sur l'eau tels que des pédalos, des rollers balls. La fréquentation de la piscine est en augmentation de 40 % par rapport à l'an dernier. 30 % des utilisateurs n'habitent pas à Sèvremoine, préférant un bassin extérieur plutôt qu'un bassin couvert.

Denis Sourice et le conseil municipal remercie Dominique Bochereau pour tout son investissement au cours de l'été afin que la piscine fonctionne.

Conseil municipal des enfants

Isabel Volant rend compte de la visite du Sénat par les enfants membres des conseils municipaux des enfants de 7 communes déléguées sur 10. Deux autocars sont montés à Paris, 62 enfants encadrés par 17 adultes. Isabel Volant tient à remercier très chaleureusement ces derniers. La journée a été excellente. Le départ s'est fait à 4 heures du matin. Le premier bus a visité le Sénat dès le matin, pendant l'autre visitait le musée Grévin. Les enfants ont pu pique-niquer dans les Jardins du Luxembourg. L'après-midi ces deux visites ont été inversées. Un goûter et une photo ont été organisés au pied de la Tour Eiffel, suivis d'une visite dans Paris. En rentrant, un dîner était organisé à la Ferté Bernard. Les transporteurs étaient à la hauteur, le voyage était très bien organisé. Les enfants ont été très sages, recevant les félicitations des accompagnants et du restaurateur. Les enfants ont été très intéressés par la visite du Sénat, posant beaucoup de questions, sur la construction du bâtiment, le travail dans l'hémicycle et en commissions. Des photos seront communiquées aux conseillers municipaux.